

Original

**Vers une politique
de la formation continue**

"Prendre le virage du succès"

**Mémoire présenté au
Ministère de l'Éducation**

par la

Fédération des ACEF

Octobre 1998

Ce mémoire a été préparé par la Fédération des ACEF du Québec.

Rédaction :

Simone Bilodeau et Thérèse Richer

Collaboration :

Christiane Lessard

Pour information:

815, av. Laurier Est

Montréal (Québec)

H2J 1G2

Téléphone : (514) 271-7004

Télécopieur : (514) 271-1036

PRÉSENTATION

La Fédération des Associations Coopératives d'Économie Familiale (FACEF) regroupe sept ACEF régionales qui interviennent dans les secteurs de l'endettement, du budget et de la consommation. Depuis plus de trente ans, les ACEF travaillent à l'amélioration des conditions de vie de la population québécoise, en offrant des services d'aide directe aux personnes en difficulté et en intervenant publiquement de diverses façons pour réclamer des politiques sociales plus équitables. Un des moyens privilégiés pour aider les familles ou les personnes seules qui rencontrent des difficultés financières ou des problèmes de consommation a toujours été de leur offrir des services de consultation budgétaire et des activités d'éducation.

À travers ces années, les ACEF membres de la FACEF ont développé une vaste expertise dans le domaine de l'endettement et de la consommation. Nous sommes à même de constater que la situation des Québécoises et des Québécois ne va pas en s'améliorant et que les besoins sont toujours grandissants.

Pour nous qui oeuvrons en éducation populaire depuis les années '60, celle-ci fait partie intégrante de la formation continue. Cette façon de faire définie par la base, soit les individus eux-mêmes, permet de fournir à l'ensemble de la population des outils adaptés pour favoriser la prise en charge de leur situation de consommatrice et de consommateur, de citoyenne et de citoyen.

L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LE MOUVEMENT ACEF, UNE SYMBIOSE PARFAITE

Historique

Le passé, comme on le dit souvent, est garant de l'avenir. Il en est pour preuve la place de l'éducation populaire au sein du mouvement ACEF. En effet, l'histoire des ACEF fut jalonnée par ce type d'intervention, elle en fut l'un des principes fondateurs.

C'est au début des années '60 que se dessinèrent, au Québec, les prémises du mouvement ACEF. Les résultats de deux études -l'une portant sur la situation financière des familles ouvrières, et l'autre sur le crédit- furent la base d'un projet visant à venir en aide à ces ménages endettés. Par une méthode d'intervention au niveau du budget conjuguée à une intervention auprès des créanciers, on créa ainsi le service connu aujourd'hui sous le vocable de "consultation budgétaire", qui caractérise le mouvement ACEF.

De l'étude sur le crédit, on démontra l'exploitation éhontée exercée par certains créanciers de l'époque. La dénonciation publique de ce fait, engendra une demande massive d'informations auprès de la population. C'est alors qu'on mit sur pied des cours de formation dispensés à des travailleurs syndiqués de la CSN, à l'intérieur desquels on expliquait les pièges du crédit à la consommation, la loi des petits prêts, etc.

De ces années de frénésie alimentée du travail d'éducation effectué par le service du budget familial de la CSN, est publié le premier guide sur le budget familial, lequel "poursuit essentiellement une double fonction (...) : arracher les travailleurs des mains des usuriers et aider ceux qui le désirent à faire leur budget selon leurs revenus et leurs besoins réels"¹. On vise l'autonomie financière et la responsabilisation des individus. L'éducation populaire constitue donc un autre pilier du mouvement ACEF, le second.

Créature en partie issue de la CSN, le mouvement ACEF en est donc teinté dans ses interventions. En plus de prêts aux compagnies de finance, les causes d'endettement étaient dues aux dépenses pour les soins de santé, l'éducation, les assurances. C'est pourquoi l'action se fera aussi au niveau politique en revendiquant une politique globale en matière de sécurité sociale. Voilà le troisième pilier du mouvement ACEF.

¹ Henri Goulet, *Origines et développement du mouvement ACEF au Québec, 1960 à 1970*, Thèse de maîtrise, Université de Montréal, Juin 1993, p.57.

Ces modes d'intervention, quoique très profitables isolément, permettent une optimisation des résultats lorsqu'utilisés en complément. L'éducation populaire s'avère donc une facette plus qu'importante, car elle constitue l'outil de base avec lequel le consommateur peut se prendre en main, défendre ses droits, réclamer son dû.

Évolution

Les cours de formation en économie familiale, dispensés à l'époque, abordent, outre le budget familial, "toutes les questions relatives au crédit à la consommation (emprunts monétaires, vente à tempérament, colporteurs, contrats, dépôt volontaire, dettes), (...), à la sécurité sociale et aux caisses populaires."² Cette tendance, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours dans les ACEF, a pris plusieurs visages tout au cours de ces années. Que ce soit sous forme d'ateliers, de cours, de rencontres d'information, de chroniques dans les médias écrits et électroniques, l'unique objectif visait à informer la population donc à l'éduquer. Les thèmes abordés se multiplièrent également avec les années; en plus des sujets mentionnés précédemment, on y ajouta l'assurance-vie, l'accession à la propriété, les régimes d'épargne-étude, l'autonomie financière des femmes, le budget pour les groupes d'alphabétisation, les ateliers consommation pour les nouveaux arrivants, la location d'auto à long terme, etc.

Les organismes communautaires, telles les ACEF, ont cette originalité de s'adapter aux besoins de la population et cela, en fonction des changements socio-économiques de la société québécoise.

² Ibid, p. 57.

LA RECONNAISSANCE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

En trois décennies d'existence du mouvement ACEF, un grand nombre d'organismes communautaires ont vu le jour. Quoique touchant différentes problématiques, la plupart s'est donné un mandat d'éducation populaire, venant ainsi renforcer leur action première.

Quoique plusieurs organismes se soient regroupés sur la base de leur secteur d'intervention, l'éducation populaire fut un élément suffisamment important pour en rassembler d'autres. C'est le cas notamment de la Fédération des ACEF qui fait partie de la Table des Fédérations. Cette instance siège au Comité consultatif de même qu'à d'autres instances de représentation concernant l'éducation populaire.

C'est pourquoi la FACEF ajoute sa voix aux revendications soutenues par ce regroupement depuis plusieurs années en ce qui a trait à :

- Une modification à la loi sur le ministère de l'éducation qui préciserait que l'ÉPA fait partie des champs de compétence du ministre de l'éducation;
- Assurer la reconnaissance et le financement de l'ÉPA par une enveloppe protégée;
- Un redressement des subventions des groupes d'éducation populaire;
- Un maintien du financement des fédérations comme outil complémentaire des organismes de base, la FACEF notamment a son propre volet national d'éducation populaire.

LES ACEF ET LA LUTTE À L'APPAUVRISSEMENT ET L'EXCLUSION

Comme il en est fait mention à quelques reprises dans le document de consultation, l'éducation populaire joue un rôle vis-à-vis des compétences des gens, de la prise en charge de "leurs conditions et de celles de leur milieu"³. Les organismes qui oeuvrent en éducation populaire souscrivent entièrement à cette affirmation et considèrent qu'il est de leur mandat de travailler en ce sens. Une fois de plus, si l'on considère qu'il est important de permettre "aux personnes et aux membres d'une collectivité de remplir, de manière active et critique, leur rôle de citoyennes et de citoyens" alors pourquoi la reconnaissance formelle de l'éducation populaire ne fait-elle pas partie de cette politique?⁴

Par ailleurs, les thèmes repris précédemment ont été largement abordés lors du forum sur le développement social *Agir solidairement pour le mieux-être des personnes et des collectivités* tenu les 26, 27 et 28 avril 1998. L'une de ces journées a porté sur la participation comme moyen de contrer la pauvreté mais également l'isolement et les façons de susciter la fierté.

Nombre d'intervenants des secteurs politiques, économiques et sociaux ramènent régulièrement la notion incontournable de la mondialisation tout en soulignant les limites des différentes interventions de toutes sortes. En regard de la mondialisation et conséquemment du sentiment d'impuissance du "monde ordinaire", le sociologue Marc Renaud, dans sa présentation lors de l'ouverture de ce forum, mentionnait que:

"Dans l'extraordinaire bouleversement que nous connaissons -mondialisation, révolution des communications, diminution radicale du nombre de cols bleus, diminution des revenus moyens, vieillissement de la population, migrations massives, changement de la nature et de l'ampleur du filet de sécurité sociale, renforcement de l'économie sociale, etc.- il est à peu près certain que les sociétés gagnantes seront celles qui investissent dans le savoir, l'apprentissage, la connaissance tout en gardant une forte solidarité, une forte confiance les uns dans les autres, ce que les sociologues appellent un fort capital social. (...) En fait, le développement social précède souvent le développement économique. Une région ou un pays qui possèdent des valeurs d'entraide et de responsabilité, comme des institutions qui forcent la solidarité sociale et permettent l'égalité des chances, a plus de chance de bien se

³ Vers une politique de formation continue, gouvernement du Québec, MÉQ, 1998, p.6.

⁴ Ibid, p.6.

*développer économiquement (...) Le développement social intervient aussi après le développement économique car c'est la solidarité qui permet de meilleures formules de redistribution et d'équité."*⁵

Le travail des ACEF s'inscrit depuis toujours dans ces orientations. Les activités d'éducation visent à informer les gens sur des aspects de la vie auxquels ils ont à faire face quotidiennement: la consommation. Les ACEF s'adressent à toute personne, indépendamment du sexe, de l'âge, du statut civil, de la condition physique, des revenus.

À partir d'une information adéquate, vulgarisée, nous tentons d'outiller les consommateurs de sorte qu'ils soient en mesure de faire des choix, d'exercer leurs droits, de faire face à leurs obligations. Encore aujourd'hui, ces éléments de la vie de tous les jours demeurent tabous, personnels, individuels. Les ACEF oeuvrent en ce sens depuis plus de 30 ans, en étant continuellement à l'écoute des nouveaux besoins et en adaptant les formations régulièrement. L'éducation populaire apparaît encore un excellent moyen d'intervenir face à cette réalité.

Considérant l'absence de reconnaissance formelle du rôle de l'éducation populaire dans la formation continue;

Considérant que le MÉQ abandonne certains programmes, telle que la formation d'économie familiale, qui contribuent à informer les jeunes du primaire et du secondaire sur des aspects de la vie courante;

Considérant l'importance que revêt la lutte à l'exclusion sociale entreprise à plusieurs niveaux au Québec;

Considérant l'importance d'encourager les gens à se prendre en main et à agir au sein de leur communauté pour le mieux-être de la collectivité;

Considérant les liens étroits qui existent entre prospérité économique et prospérité sociale;

Nous recommandons que le travail des groupes d'éducation populaire, dont les ACEF, soit reconnu formellement et intégré dans la politique de

⁵ Marc Renaud, Exposé d'ouverture du forum national sur le développement social, avril 1998, p. 2 et 3.

formation continue. Ce faisant, reconnaître le rôle et la contribution de l'éducation populaire dans la réponse à offrir à la personne qui recherche des moyens de prendre en charge son rôle de consommateur, de citoyen.

LE REGARD DE LA FACEF COMME ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS VIS-À-VIS LES ÉCOLES PRIVÉES NON SUBVENTIONNÉES

Dans un souci d'offrir de la formation aux personnes qui se retrouvent sans emploi ou en réorientation de carrière, les intervenants impliqués dirigent parfois les gens vers des domaines spécialisés. Nous recommandons que le Ministère de l'Éducation (prêts et bourses, émission de permis), Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (programme Sprint) et les autres partenaires concernés s'intéressent particulièrement à la problématique des écoles privées non subventionnées. Si les curriculums des enseignants dans les commissions scolaires sont susceptibles d'être vérifiés, il devrait en être tout autant pour les formateurs au sein d'autres lieux de formation.

Comme de nombreux problèmes ont été soulevés depuis quelques années dans le secteur en question nous croyons qu'une révision du mode d'attribution des permis doit être réalisée de façon à s'assurer que la formation offerte par les écoles privées non subventionnées soit adaptée aux nouvelles technologies et aux besoins du marché du travail. Mentionnons que ces institutions permettent aux étudiantes et étudiants d'obtenir une attestation plutôt qu'un diplôme d'étude collégiale, placant ces personnes dans une situation désavantageuse par rapport à d'autres postulants pour un même emploi. Par ailleurs, les coûts rattachés à ces formations engendrent un endettement très élevé et problématique via les prêts et bourses et ce, pour une seule année de formation.

CONCLUSION

La Fédération des ACEF du Québec est un acteur de longue date dans le domaine de l'éducation populaire. En ce sens, nous ne pouvons qu'applaudir à la venue d'une politique sur la formation continue qui représente un enjeu majeur non seulement pour la FACEF mais pour les Québécoises et Québécois qui n'ont pas la possibilité de compléter leur apprentissage par les voies traditionnelles.

Le document de consultation place d'ailleurs les besoins des personnes et des collectivités à la base, met l'accent sur l'alphabétisation et la diversification des lieux de formation. Nous souscrivons à cette approche tout en conservant notre souci d'une formation de qualité et adaptée aux réalités. L'intérêt pour une meilleure coordination et surtout, pour une plus grande concertation doit pouvoir favoriser une réponse mieux ciblée pour les personnes qui font appel aux différents programmes de formation continue.

Cependant, malgré l'investissement depuis nombre d'années, la proximité et la capacité d'adaptation des organismes d'éducation populaire aux besoins, la pressante nécessité de travailler à la lutte à l'exclusion, l'éducation populaire autonome est à peu près absente de cette politique. Aussi nous souhaitons vivement que le Ministère de l'éducation exprime sa volonté claire et concrète de reconnaître l'éducation populaire et son apport dans la société.

Le MÉQ a ouvert un chantier collectif, mentionne-t-on dans le document de consultation, alors nous souhaitons en être à part entière.

LISTE DES ACEF MEMBRES DE LA FACEF

ACEF du Nord de Montréal, Montréal

ACEF de la Mauricie, Trois-Rivières

ACEF de Lanaudière, Joliette

ACEF Rive-Sud de Québec (Lévis-Lauzon), Lévis

ACEF du Grand-Portage, Rivière-du-Loup

ACEF de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda

ACEF de L'Île Jésus, Laval